



100% suivi Distilbène  
pages 1 et 3

Édito  
page 2

En bref  
page 4

Action du Collectif  
*Europe et Médicament*  
page 5

DES Action USA  
page 6

Témoignage  
pages 6 et 7

Procédure bâillon  
page 8

## > Vie associative

### Epigénétique : qu'est-ce que c'est ?



Avec le Dr Anne Wautier, lors de son exposé :

- DES et épigénétique
- « Petites-filles DES » (3<sup>ème</sup> génération) : fertilité et grossesses.

**Apprenez tout des notions**

- d'épigénétique,
- des mécanismes d'actions des perturbateurs endocriniens,
- d'effets multigénérationnels.

**A l'issue de notre Assemblée Générale, samedi 20 janvier 2018.  
Venez nombreux !**

## > Actualité

### Nos actions pour obtenir un 100% "suivi Distilbène"

La prochaine Stratégie Nationale de Santé (2017-2022) est en cours d'élaboration, pour être adoptée fin décembre 2017. Dans ce cadre :

- En octobre, nous avons adressé notre proposition à la Direction Générale de la Santé : l'octroi d'une prise en charge à 100% de la visite gynécologique et du frottis annuels nécessaires au suivi des « filles DES ». Notre démarche fait bien sûr écho au courrier adressé à la Ministre de la Santé en juillet dernier.
- France Assos Santé fait parvenir des propositions, émanant de toutes les associations regroupées en son sein. Réseau D.E.S. France a saisi cette autre opportunité, pour appuyer notre demande.

[suite page 3]

### > Aidez-nous à sensibiliser nos Députés et Sénateurs !

Nous vous avons informés de l'action de M. le Sénateur Sueur, qui a posé une Question Ecrite à la Ministre de la Santé, en mai (réitérée en août) : jusqu'à présent, pas de réponse.

**Pour être mieux entendue, sa démarche  
doit être soutenue par d'autres élus.**



Témoigner, ne sert pas seulement à se libérer d'un poids, c'est aussi un acte solidaire, car il permet à d'autres de s'ouvrir, d'oser écrire.

Réseau D.E.S. France existe encore, parce que nous parvenons parfois à sortir de nos histoires personnelles douloureuses pour être à l'écoute et ensuite, monter des projets, et aboutir à des actions communes.

Nous devenons malgré nous, des victimes.

Nous lisons avec émotion le témoignage de cette adhérente : « *Il faut qu'elle voie un psy...* », d'une violence inouïe, lorsqu'on attend du médecin qu'il vous examine et vous rassure en sa qualité de spécialiste.

Victime, Laurent Neyret, ce chercheur proche de nous, qui n'a fait que son travail, se retrouve accusé de diffamation par Chimirec, et doit se défendre...

Victimes du DES, notre histoire nous sensibilise à l'injustice que subissent d'autres victimes de médicaments dans des procédures judiciaires, car les Directives européennes bénéficient surtout aux groupes pharmaceutiques, d'où notre militantisme actif au sein du Collectif *Europe et médicament*.

Votre mobilisation auprès de vos élus est nécessaire, car obtenir la prise en charge à 100% du suivi spécifique Distilbène correspond non seulement à un besoin exprimé par de nombreuses adhérentes, mais aussi à l'un des buts prioritaires de l'association : l'information en direction de toutes les victimes du DES et des professionnels de la santé.

En effet, comme pour la prise en charge de la « grossesse DES », un formulaire spécifique sera nécessaire, et engendrera une information en direction de toutes les parties concernées. Ce suivi spécifique permettra :

- de minimiser les conséquences par un dépistage précoce de cancers éventuels.

- de constituer une « référence DES » dans les bases de données de l'assurance maladie, pouvant par la suite, être interrogée par des chercheurs.

En mars 2017, DES Action USA a réuni de nombreux spécialistes du DES et rappelé la découverte progressive, du lien entre la prise du DES par les femmes enceintes et les séquelles pour les générations suivantes, y compris dans le cadre des recherches actuelles.

Les recherches doivent se poursuivre, aussi dans les neurosciences.

Les familles concernées par la prématurité et ses séquelles seront intéressées par le compte-rendu d'un séminaire organisé par l'INSERM.

En France, nous poursuivons ce but avec nos moyens.

Le Pr Michel Tournaire et le Dr Anne Wautier nous feront part de résultats complémentaires de l'*Étude DES 3 générations*, à l'issue de notre Assemblée Générale. Venez nombreux !

Noël approche et l'association a reçu deux beaux cadeaux, des concerts offerts à notre bénéfice. Merci à nos adhérentes qui en ont pris l'initiative.

Tous les membres actifs se joignent à moi pour vous souhaiter un Joyeux Noël et vous présenter tous nos meilleurs vœux de Belle et Bonne année 2018.

**Anne Levadou**

*Présidente de Réseau D.E.S. France*

## Une mission : la transmission aux jeunes générations

Le 16 octobre, Anne Levadou et Nathalie Lafaye sont intervenues devant les étudiants de Master 2 de pharmacologie de Toulouse, pour présenter l'histoire du DES et ses conséquences, les actions de l'association et nos combats actuels.

2 heures d'informations et d'échanges auprès d'un public attentif, posant des questions pertinentes.



«C'est ensemble que nous avançons, solidaires les uns des autres !»

**La Lettre** : Bulletin de l'association Réseau D.E.S. France regroupant des personnes concernées par le Distilbène® (diéthylstilbœstrol).

**Siège social** : 11 rue du Chemin Vert (FNATH)- 75011 Paris **Centre administratif** : 1052 rue de la Ferme du Carboué - 40000 Mont de Marsan - contact@des-france.org **Association de loi 1901** Siret 40097911800033 - APE 9499 Z - Agrément national N2016AG069 **N°ISSN** : 1776-968X **Directrice de publication** : Anne Levadou **Ligne éditoriale** : Nathalie Lafaye, Anne Levadou, Jean-Jacques Pascal, Lydia Pasanau, Pamela Solère. **Crédits photos** : ©Sénat, © Assemblée nationale, Chorale Chantereine **Tirage** : 2200 exemplaires **Date de publication** : Décembre 2017 **N°58** - **Conception graphique** : Agence Ésens, 06 12 95 87 92 **Imprimeur** : Castay - Aire sur l'Adour, tél. 05 58 71 60 43.

# Pour obtenir un 100% "suivi Distilbène" : comment sensibiliser nos Députés et Sénateurs ? *(suite de la page 1)*



**Contactez leur permanence, par courrier, par téléphone ou par courriel.**

## **Voici des éléments à mettre en avant :**

- La Stratégie Nationale de Santé 2017-2022, actuellement en discussion, prévoit quatre priorités, dont : la prévention et promotion de la santé, la lutte contre les inégalités d'accès à la santé, la nécessité d'accroître la pertinence des soins.
- Réseau D.E.S. France, association de victimes du Distilbène (ou DES), agréée par le Ministère de la Santé, milite depuis sa création (1994) pour une prise en charge adaptée des femmes concernées, car seule la prévention permet de minimiser les conséquences. Elle s'est dotée dès 1999 d'un Conseil Scientifique pour diffuser une information médicale validée.

Le DES, œstrogène de synthèse prescrit inutilement aux femmes enceintes, de 1940 à 1977, a des effets délétères multiples : c'est un problème de santé publique. C'est le premier exemple d'effets à long terme et multi-générationnels de médicaments ; le modèle pour les perturbateurs endocriniens. La dangerosité du DES a été établie en 1971, mais en France la contre-indication n'est intervenue qu'en 1977 ; de ce fait, environ 80 000 françaises ont été exposées *in utero*.

Chaque décennie apporte de nouvelles « révélations » sur des effets indésirables graves de ce médicament : cancers, malformations, infertilité, accidents de grossesse. **En 2017, les femmes exposées *in utero* (« filles DES »), présentent des risques accrus de cancers gynécologiques.**

- La généralisation du Dépistage Organisé du cancer du col de l'utérus (frottis tous les 3 ans, sans avance de frais), est un objectif phare du Plan Cancer 2014-2019. Or, l'INCa précise sur son site internet que les femmes concernées par le Distilbène sont exclues définitivement de ce programme. Les recommandations du Conseil Scientifique de Réseau D.E.S. France, comme de l'INCa, sont un suivi gynécologique spécifique, comportant un frottis particulier et annuel.

## **Ils ont posé des Questions Ecrites au gouvernement :**

- Mme la Sénatrice Françoise Cartron (Gironde),
- M. le Sénateur Jérôme Durain (Saône et Loire),
- Mme la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone (Alpes Maritimes),
- Mme la Sénatrice Michelle Gréaume (Nord),
- Mme la Sénatrice Florence Lassarade (Gironde),
- Mme la Sénatrice Monique Lubin (Landes),
- Mme la Députée Michèle Tabarot (Alpes Maritimes).

## **Agissez pour que cette liste s'allonge !**

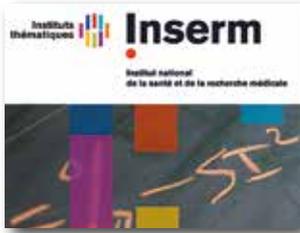
L'expérience montre que **relancer** un Elu déjà sollicité est efficace ! 😊

📍 Pour trouver facilement les coordonnées de vos élus : [des-france.org](http://des-france.org) / rubrique Actualités

## > En bref

### Familles concernées par la prématurité et ses séquelles

Retour sur un séminaire  
Neurodéveloppement et troubles du neurodéveloppement, organisé par l'INSERM



Une des causes de ces troubles est la prématurité. Réseau D.E.S. France était représenté par une adhérente : son compte-rendu est à télécharger depuis notre site.

Notre adhérente a pu rappeler que l'exposition *in utero* au Distilbène est notamment

responsable d'accouchements prématurés et donc de séquelles chez certains « petits-enfants DES ».

Les avancées récentes des neurosciences, grâce notamment aux progrès de l'imagerie cérébrale, ont radicalement modifié l'approche de nombreux troubles du comportement, que ce soit dans le spectre autistique, les troubles de l'attention, les «dys» ou les déficiences intellectuelles.

Pour beaucoup de parents, ce nouvel éclairage a remis en cause non seulement l'origine des troubles, mais aussi leurs perspectives de prise en charge.

#### Plus d'informations :

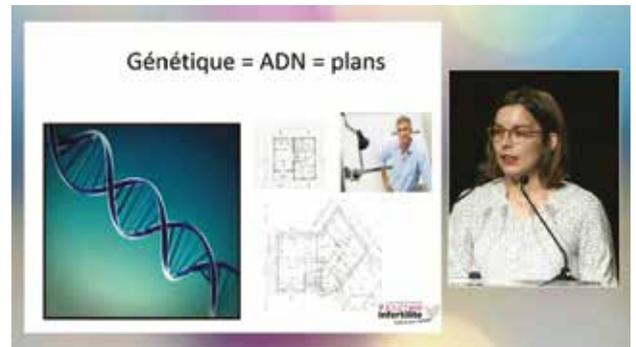
[des-france.org](http://des-france.org)

 onglet association / nos publications à télécharger / Etudes et recherches

 [inserm.fr](http://inserm.fr)  
Associations de malades / Séminaires de formation Ketty Schwartz.

### Réseau D.E.S. France présent lors de la 4<sup>ème</sup> Journée Nationale de l'Infertilité

Retrouvez les interventions du Dr Anne Wautier et du Pr Tournaire sur notre page Facebook (déjà plus de 7000 vues). Toutes les vidéos sont sur les pages Facebook de Magic Maman et de l'association Maïa. Merci aux organisateurs de leur invitation !



## > Événements : concerts de soutien

### De Bach à Mozart, Berlioz, Gounod ou Fauré : il a joué,

#### Le 2 octobre

**Le décor :** Paris rive gauche, un sublime temple protestant.

**Le thème :** concert d'orgue, Bach... Interprété par le Pasteur Andreas Lof.

Un parterre de paroissiens venus écouter Andreas par une belle soirée d'automne à Paris.

Notre présidente, Anne Levadou est là. Anne-Françoise, une adhérente fidèle, active et très engagée aussi. Et moi aussi, pour faire un discours introductif : trois minutes pour parler de nous, de notre asso, de nos engagements et notre recherche de fonds pour

mener ces projets à bien.

Ce n'est pas un hasard si nous sommes là toutes les trois. Au-delà de la beauté du lieu et de l'enchantement produit par le concert, il s'agit d'une soirée caritative. Le concert est donné au bénéfice de notre association. Merci Anne-Françoise d'être une adhérente si active et si engagée !

Un an avant, c'est toi qui nous recevait pour le tournage de notre clip.

Tu nous es précieuse.

Laetitia

# Action du Collectif *Europe et Médicament*

En avril dernier, l'Europe a lancé un processus d'évaluation de la Directive sur la responsabilité sans faute. Plusieurs membres du Collectif y avaient participé : l'APESAC, CADUS, AMALYSTE, la Revue Prescrire et Réseau D.E.S. France.

Rappelons que les médicaments sont inclus dans le champ d'application de cette Directive adoptée en 1985 et transcrite dans le droit français. Elle réduit drastiquement la possibilité d'obtenir gain de cause lors d'une procédure judiciaire, pour les personnes connaissant des effets indésirables graves de médicaments : de fait, elle aboutit à une déresponsabilisation des firmes pharmaceutiques.

(Cette directive ne s'applique pas aux affaires Distilbène, dont l'origine est plus ancienne.)

Lors d'une réunion à Bruxelles, le 20 octobre, la commission européenne chargée de la croissance, du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME a présenté les résultats de cette évaluation. Le but principal de la démarche était de déterminer si la Directive actuelle serait adaptée, ou non, à l'arrivée de produits issus de nouvelles technologies (voitures autonomes, produits connectés...). La question des médicaments paraissait donc être pratiquement « hors sujet »...

C'était sans compter l'action de la délégation représentant le Collectif : Pierre Chirac de la revue Prescrire, Sophie Le Pallec d'Amalyste, Stéphanie Chevallier des « filles DES », Marine Martin de l'APESAC et son avocat M<sup>o</sup> Joseph-Oudin ont pu faire le déplacement. Leurs interventions ont finalement placé le sujet des médicaments au centre de la



journée ! L'iniquité auxquelles sont confrontées les victimes a été comprise par l'ensemble des participants, à tel point que d'autres voix que les nôtres ont demandé à ce que les médicaments soient exclus de cette Directive.

De précieux contacts ont été pris et le Collectif continue de se mobiliser pour obtenir des avancées.

📺 Vidéo de la totalité des débats (4h35, traduction en français).  
<https://webcast.ec.europa.eu/product-liability-conference>

## elles ont chanté !

### Le 7 octobre

L'association ASCL, dont dépend la Chorale Chantereine, organise parfois des concerts au profit d'associations pour des problèmes de santé plus ou moins connus du grand public. Merci à notre adhérente d'avoir ainsi sensibilisé la chorale à chanter pour notre cause.



DES Action USA a organisé deux symposia à Boston en mars 2017, réunissant des spécialistes du DES : l'histoire, la recherche, l'évolution juridique spécifique aux USA et les questions concernant l'avenir. Il était important de rappeler la découverte progressive du lien entre la prise de DES par des femmes enceintes avec les séquelles pour les futures générations et les recherches actuelles.

Kari Christianson a retracé l'histoire et souligné le rôle capital de l'association DES Action pour transmettre l'information, défendre les victimes et promouvoir la recherche. Elle a souligné le décalage entre :

- le manque de preuves de l'efficacité du DES pour éviter des fausses couches,
- la découverte des risques dans la recherche animale, alors que des médecins continuaient à le prescrire aux femmes.

Le nombre des « mères DES » aux Etats-Unis peut être évalué entre 5 et 10 millions : quel serait le nombre des « petits-enfants DES » ?

Su Robotti, directrice de DES Action et MedShadow, a encouragé les étudiants à élargir leurs recherches en évaluant les bénéfices de la prise d'un médicament et les risques potentiels.

Les deux chercheuses, Dr Linda Titus et Dr Julie Palmer ont analysé les résultats intermédiaires du suivi de la cohorte DESAD, dont les participantes sont suivies depuis 1975 ; elles s'intéressent notamment aux risques de cancer ACC. Actuellement 5 cohortes de femmes sont suivies pour les conséquences du DES, réparties dans 8 centres de recherche. Les recherches portent sur des maux tels que le diabète ou des problèmes cardiaques, en comparant ce que vivent les « filles DES » par rapport à la population générale. Ces résultats sont en attente de publication.

Les chercheurs de l'Institut National du Cancer poursuivent les études sur les cancers du sein et d'autres cancers. Ils vont également faire des prélèvements sanguins auprès de « filles DES » pour étudier les modèles de méthylation, les niveaux d'hormones et les voies métaboliques. « Méthylation » se réfère à l'activité dans l'ADN qui provoquerait l'expression ou la suppression de certaines gènes. L'étude de la méthylation peut offrir des indices des effets épigénétiques du DES, ou les effets sur plusieurs générations suite aux modifications des gènes. D'autres recherches incluent le suivi de « fils DES » et de « petites-filles DES » pour étudier d'éventuels risques de santé, y compris de cancer.

## > *Témoignage*

# “Allez donc voir un psy !”

Une adhérente nous a fait part de son témoignage, publié sur Tumblr, #payetongyneco <sup>(1)</sup>.

Son histoire nous a touchés ; elle a accepté que nous la diffusions dans *La Lettre*...

Bonsoir,  
Peut-être suis-je un ovni parmi vos témoignages ?  
Un vieux machin de 42 ans. Je lis et je m'aperçois que rien n'a vraiment changé.

Ni pour les filles dites “normales”, ni pour les filles comme moi. J'ai accouché 2 fois, j'ai perdu 2 enfants.

La 1<sup>ère</sup> fois, personne n'a vu que mon col de l'utérus était trop petit pour mener à terme une grossesse. Il cède à 26 semaines. Urgences : la petite est une grande préma, on se dit qu'on ne lui fait pas un cadeau en la maintenant en vie. Les soignants ont été gentils, précautionneux. On me demande si ma mère a pris du Distilbène pendant qu'elle était enceinte de moi, ce qui expliquerait cette malformation que j'ai : un col de l'utérus trop petit. Après investigations, il s'avère que c'est le cas, le médecin de ma mère l'a confirmé et l'infirmière qu'elle a connue à l'époque aussi. On me rassure, on me dit que la prochaine grossesse pourra aboutir à condition de faire un cerclage, de rester allongée, de me reposer.

Quelques mois plus tard, je suis à nouveau enceinte. On m'explique que c'est un grand professeur qui va me suivre, parce qu'être une “fille Distilbène” ne doit pas être pris à la légère.

Et là, commence l'horreur... C'est un grand monsieur hautain qui me reçoit, un monsieur qui, LUI, sait ce qu'est le Distilbène, il n'a pas besoin d'épiloguer sur le sujet avec moi. Il va me suivre puisqu'on le lui a demandé. Trop aimable...

Je rentre chez moi, il y a des saignements réguliers, nous allons aux urgences, on me renvoie chez moi, sans examens : je psychote paraît-il. Mon médecin généraliste me connaît, il n'est pas rassuré, ne comprend pas qu'on ne me fasse pas d'arrêt maladie : c'est lui qui le fera.

1<sup>ères</sup> analyses: le Pr décide de faire une amniocentèse. Je demande pourquoi. Sa réponse: *"pas la peine de penser à un cerclage si le fœtus n'est pas viable. C'est évident. Bon, signez là, on y va."* Je demande pourquoi. Sa réponse: *"Y'a une suspicion sur la colonne vertébrale, c'est tout"*. Je suis abasourdie. Je n'en saurai pas plus.

Après l'amniocentèse, il ne me dira qu'une chose: *"on peut écarter la Trisomie 21. Je vais faire le cerclage"*. Je demande comment cela ce passe, il répond que je dois voir avec son staff pour les papiers. Ladite opération effectuée, je suis ramenée chez moi. C'est à nouveau mon généraliste qui prolonge l'arrêt maladie. Et puis je continue de saigner, à avoir des contractions, des douleurs. Encore des balades aux urgences où on me dit de rester zen. On apprend que c'est une fille. Un rdv de contrôle avec le Pr est prévu.

Mon ami et moi y allons. J'explique que je saigne, que ce bébé bouge, mais plus bas que la 1<sup>ère</sup> fois. Il se tourne vers mon ami : *"il faut l'amener voir un psy. Là, j'ai pas le temps de l'examiner, j'ai un avion à prendre. Il faut qu'elle voie un psy"*.

Nous sortons de là, hébétés, non sans avoir réglé la consultation (privée, secteur 2...). Quel suivi !

Quelques jours passent, mon généraliste pense à une solution pour me faire entrer aux urgences et avoir un examen complet. Il demande à un labo un prélèvement, et là, c'est impossible, il y a un problème, la poche utérine est trop basse. Vite, les urgences, enfin ! Mais là bas, tout de suite, on m'explique que le cerclage a cédé, que la poche est infectée. Au final, j'accouche à 26 semaines (encore) d'une petite fille qui n'a aucune chance de survie. Le personnel hospitalier est désolé, ne comprend pas.

Quand je reviendrai voir mon dossier médical un peu plus tard, il y a bien le mot Distilbène écrit, les précautions à prendre, etc... Par la suite, j'ai eu des maux de ventre pendant 3 ans, et inlassablement, j'entendais: *"mais vous aurez une ménopause précoce puisque vous êtes une "fille Distilbène". Alors faites un effort, vous êtes une grande fille, ne vous contractez pas ! Vous en avez vu d'autres, vous n'avez pas fait le deuil de vos maternités, il faut aller voir un psy..."*.

Ou encore, pour les frottis: *"vous saignez, oui mais bon, vous avez un petit col de l'utérus typique Distilbène, sensible, on ne peut pas faire autrement"*.

Un jour, j'ai changé d'hôpital, j'ai consulté un gynéco recommandé par une autre "fille Distilbène" qui m'a dit : *"il est respectueux, il ne fait pas mal"*. Et c'était vrai, cette personne a compris à la 1<sup>ère</sup> consultation que je souffrais d'endométriose. Il a noté sur mon dossier, en gros caractères, "exposée *in utero* au Distilbène". Il m'a opérée, me demande toujours au cours des examens si tout se passe bien, qu'il faut lui dire si ce n'est pas le cas. J'en suis toujours étonnée. C'est donc cela la normalité, un gynécologue qui s'excuse, qui explique, qui prévient !

*"... mais qu'est-ce que vous en savez que vous êtes une "fille Distilbène" ?!!!  
Puisque ce n'est pas mentionné ! ..."*

Il y a 3 mois, j'ai pris rdv et je suis retournée au fameux hôpital pour regarder mon dossier gynéco. C'est un jeune professeur qui m'a reçue : je feuilletais mon dossier posé sur mes genoux à la recherche du mot "Distilbène". Il soupirait, regardait sa montre. Je ne comprenais pas qu'une feuille blanche, non cornée, récente, faisait état d'un enfant mort né pour ma 1<sup>ère</sup> grossesse, alors que je l'ai entendue crier cette petite, que je l'ai eue dans mes bras avant qu'elle ne s'éteigne. Je ne comprenais pas qu'il n'existe plus aucun compte rendu où figure le mot Distilbène, je ne comprenais pas qu'on ne retrouve plus de trace d'un cerclage qui a cédé pour la 2<sup>ème</sup>. Je ne voyais plus que la mention d'une patiente agitée à qui on conseille d'aller voir un psy alors que son conjoint semblait être un interlocuteur plus à même d'appréhender la situation.

L'analyse de ce jeune Professeur fut la suivante: *"mais qu'est-ce que vous en savez que vous êtes une "fille Distilbène" ?!!!  
Puisque ce n'est pas mentionné ! Allez, c'est bon, j'ai du travail"*. Je suis sortie de là, estomaquée. J'ai vomi dans le parking. Et en rentrant chez moi, je n'ai rien dit à mon ami : nos filles auraient 7 et 8 ans. C'était un exemple de Bêtise, de Suffisance, de Mépris.

Témoignage d'une vieille bonne femme de 42 ans, une fille Distilbène.

(1) #payetongynéco :  
sur Tumblr <https://payetongyneco.tumblr.com/>  
sur Facebook <https://fr-fr.facebook.com/tongyneco/>

Si ce texte vous fait réagir, adressez-nous votre témoignage par courrier, par mail ou via la fiche contact de notre site.

## > *Actualité judiciaire*

# David contre Goliath, encore une fois : Laurent Neyret, victime d'une "procédure bâillon".

Si le DES a été prescrit aux femmes enceintes sur au moins quatre continents (pour l'Asie, nous n'avons pas de données), des procédures judiciaires n'ont été possibles que dans trois pays : les Etats-Unis, les Pays-Bas et la France. Cela donne la mesure de ce que nous devons à Laurent Neyret.

Il était étudiant lorsque les procédures DES ont débuté en France et il s'est intéressé à un obstacle fondamental : aucun lien contractuel n'existait entre les laboratoires et les « filles DES »... puisque par définition les ordonnances ne sont pas à leur nom. Sa thèse, transposant la notion d'exposition *in utero* dans le droit français, a été publiée au Dalloz : **elle a rendu possibles les procédures.**

Les années ont passé et M. Neyret est devenu un chercheur reconnu, à l'origine notamment du droit sur l'environnement. C'est donc avec émotion que nous avons appris qu'il a été victime d'une "procédure bâillon" engagée par l'entreprise Chimirec, pour diffamation.

Relaxé en première instance, puis en appel, il a dû affronter 3 ans de procédure pénale, alors qu'il n'avait fait que son travail de chercheur. La cour d'appel a condamné l'atteinte à la liberté d'expression et l'action abusive de Chimirec.



Laurent Neyret, entre le Dr Epelboin et le Pr Tournaire, au Palais du Luxembourg en 2010, lors de notre colloque

La somme attribuée au titre de dommages-intérêts est exemplaire par rapport à ce qui se pratique habituellement en matière de diffamation, mais ne couvre pas la totalité des frais de justice auxquels il a dû faire face.

Les "procédures-bâillons" sont de plus en plus courantes... David contre Goliath, ce n'est pas terminé.

### Plus d'informations

lemonde.fr  
franceculture.fr  
telerama.fr  
ou en tapant "Laurent Neyret - actualités" dans votre moteur de recherche

## > *Réseau D.E.S. France, c'est aussi...*

### Permanence téléphonique

au 05 58 75 50 04

Tenue par des bénévoles, merci de ne pas appeler aux heures des repas et de laisser un numéro de fixe pour être rappelé.

### Contacts locaux

Retrouvez leurs coordonnées sur le site [des-france.org](http://des-france.org), dans l'espace membre.

### Pour mon suivi gynécologique quel médecin ?

 [des-france.org](http://des-france.org)  
Rubrique professionnels de santé/Contact medecins DES

### Démarche intéressante :

GYN&CO  
Projet collaboratif et évolutif proposant une liste de professionnels établie à partir des recommandations des femmes

 Site sécurisé : [gynandco.wordpress.com/](http://gynandco.wordpress.com/)



**Association Réseau DES France Victimes du Distilbène**

**N'hésitez pas à liker !**



Abonnez-vous à **Réseau D.E.S France @assoReseauDES**



Suivez-nous sur youtube : **association Réseau DES France DISTILBENE**